

Article

« Les enjeux entre champ scientifique et mouvement homosexuel en France au temps du sida »

Pierre-Olivier De Busscher

Sociologie et sociétés, vol. 29, n° 1, 1997, p. 47-60.

Pour citer cet article, utiliser l'adresse suivante :

<http://id.erudit.org/iderudit/001114ar>

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <http://www.erudit.org/apropos/utilisation.html>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : erudit@umontreal.ca

Les enjeux entre champ scientifique et mouvement homosexuel en France au temps du sida



PIERRE-OLIVIER DE BUSSCHER

Notre étude se propose de comprendre les transformations que l'apparition du sida a pu introduire dans les relations entre le champ scientifique et le mouvement homosexuel¹. Elle s'appuie sur une recherche socio-historique principalement basée sur un travail d'analyse d'archives diverses (presse scientifique et de vulgarisation, presse gaie et lesbienne, documents associatifs et institutionnels...), sur des entretiens et sur des observations de type ethnographique lors de réunions, colloques, forums... Ces différents types de méthodologie permettent la confrontation entre l'analyse critique de la source écrite, les reconstructions dont procèdent les entretiens d'histoire orale et les interactions observées « en direct » entre les différents agents. Le but de notre recherche, dans une perspective constructiviste, était l'analyse de la fonction des différentes disciplines scientifiques dans le processus de constitution des homosexuels comme un groupe social en observant, de manière privilégiée, les définitions des différentes catégories scientifiques et leurs usages dans le champ social ainsi que leur institutionnalisation. Cela nous a conduit dans un premier temps à reconstruire, d'une part, une histoire de la recherche en France portant sur l'homosexualité² et, d'autre part, à reconstituer l'itinéraire du mouvement homosexuel en effectuant un travail de type monographique sur les principales associations. Le critère de sélection de ces associations était triple, reposant sur le nombre de membres, sur la pérennité des groupes ainsi que sur la visibilité de ces derniers dans les archives, nous appuyant par là même sur la notion de « document-monument » (Foucault, 1969). Les entretiens (42 au total), réalisés avec des fondateurs d'associations, des responsables actuels ainsi qu'avec les principaux journalistes de la presse gaie française permettaient, au travers de la reconstitution de l'itinéraire associatif des informateurs, de compléter le travail monographique sur les différents groupes militants. Nous avons, à partir de là, pu lister les différents moments où champ scientifique et mouvement homosexuel entraient en interaction, et sous la forme d'autant de micro-événements, que ceux-ci relèvent de l'ordre

1. Cette analyse s'intègre dans le cadre du projet « Une seconde médicalisation de l'homosexualité ? » issue de la recherche « La lutte contre le sida, facteur de transformation des pratiques scientifiques, médicales et sociales » dirigé par Patrice Pinell dans l'unité 158 de l'INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale), financée par l'ANRS (Agence nationale de recherche sur le sida).

2. Principalement au travers des sources imprimées, en particulier en raison des difficultés méthodologiques qu'entraîne la position du sociologue dans une dynamique d'entretien avec un « collègue » se positionnant dans le même champ scientifique.

de la collaboration, du conflit ou de la participation... Nous pouvions alors mettre à jour et observer la récurrence des mécanismes sociaux aboutissant à la formation de ces événements. L'hétérogénéité des différentes sources (écrite, orale, ethnographique) permettait d'élargir le plus possible ce corpus d'événements. Ainsi, les conflits neutralisés — et donc les formes de neutralisation — ne furent le plus souvent observables que par l'observation ethnographique.

Dans le présent article, issu d'un travail plus large analysant une période chronologique plus vaste, nous voudrions montrer les enjeux qui apparaissent depuis le début de l'épidémie de sida, tant dans le mouvement homosexuel que dans le champ scientifique, et dans leurs relations.

UNE HISTOIRE ANCIENNE...

L'histoire des relations entre le mouvement homosexuel et les différents scientifiques travaillant sur l'homosexualité est déjà ancienne : on peut la faire remonter à l'émergence même des premières formes d'organisation politique des homosexuels dans l'Allemagne impériale. L'existence même d'une médecine sociale, interrogeant ce qu'elle percevait comme les pathologies du corps social (pauvreté, crime, prostitution, inversion...) donnait aux médecins, puis aux représentants des sciences sociales naissantes, l'aptitude à s'introduire dans le champ politique, affirmant la légitimité d'une approche objective conférée par la démarche scientifique. La reconnaissance par les champs politique et juridique d'une certaine expertise à ces sciences (Lantéri-Laura, 1979), même si celle-ci est le plus souvent restée limitée, permettait alors aux différents savoirs sur l'homosexualité de devenir des enjeux importants pour ce premier mouvement homosexuel. Engagés dans une lutte portant principalement sur la décriminalisation de l'homosexualité, les militants pouvaient trouver, au travers des différentes théories cherchant à « expliquer » l'homosexualité, les arguments permettant une dénonciation de ce qu'ils présentaient comme une injustice³. Ainsi, une théorie essentialiste comme celle du *troisième sexe* développée par Magnus Hirschfeld⁴ pouvait être portée par le mouvement car elle créditait sa revendication première de décriminalisation. Cette théorie permettait en effet de déresponsabiliser les actes homosexuels, et donc de les faire sortir du champ juridique gouverné par un principe de libre arbitre des individus. Ce moment inaugural nous permet de comprendre alors l'émergence d'un certain nombre de critères qui vont tendre à qualifier ou à disqualifier différents chercheurs ou sous-champs scientifiques de la part du mouvement. Bien évidemment, cela est simplificateur, et nous devons intégrer à l'analyse : 1) la manière dont le mouvement est structuré. Qu'est-ce qui rapproche et sépare — tant au niveau des pratiques, des idéologies, des représentations de l'homosexualité... — les différents groupes homosexuels ; 2) l'établissement d'une cartographie, dans le champ scientifique, des disciplines qui vont traiter la question de l'homosexualité (et, de manière plus générale, la sexualité — ce qui n'est pas toujours équivalent⁵) ; 3) la hiérarchie entre ces différentes disciplines, ainsi que le statut des chercheurs travaillant sur ces questions ; 4) l'intérêt que peut porter le champ politique à la vie sexuelle des populations qu'il gouverne, intérêt qui varie selon divers facteurs : ainsi, la force de la séparation entre secteur privé et public dans les différentes cultures apparaît comme primordiale, ceci en regard, de manière plus directe, de la nature du régime. Par exemple, le nazisme et un État démocratique des années 80 peuvent tous deux porter leur attention sur les populations ayant des pratiques homosexuelles, la nature de cet intérêt étant bien évidemment très différente ; 5) les possibilités sociales d'existence d'une science militante se développant comme partie intégrante du mouvement.

3. Sur la question de la dénonciation comme source d'engagement dans une action collective, cf. BOLTANSKI (1990).

4. Que nous prenions ou non en considération l'identité sexuelle de ce dernier. Sur ce point cf. LHOMOND (1990).

5. Ainsi la sexologie américaine semble finalement s'être peu intéressée à l'homosexualité pour travailler surtout sur la sexualité de la norme, laissant le champ des « perversions » à d'autres disciplines. Cf. BULLOUGH (1994).

VARIABLES ET CONSTANTES

Ces différents points nous permettent de comprendre comment les critères qualifiants ou disqualifiants du mouvement par rapport au champ scientifique vont être extrêmement variables selon les périodes et les États. Cependant, un certain nombre de traits apparaissent comme relativement invariants. Ainsi, l'existence même de ce mécanisme semble assurée dès que le champ scientifique possède une autonomie relative vis-à-vis d'autres champs comme, par exemple, le champ religieux. Il peut, alors, rompre avec les catégories renvoyant aux interdits théologiques (sodomites), permettant ainsi la possibilité d'existence du mouvement — ne serait-ce qu'à un stade embryonnaire. De la même manière, le mouvement va, progressivement, disqualifier ce qui peut mettre en cause son existence : ainsi les théories et les professionnels cherchant à « guérir » l'homosexualité seront rejetés, et ce, de manière croissante au fur et à mesure que les associations peuvent s'affirmer de manière non clandestine. Ce point, en dehors du cas extrême que nous venons d'énoncer, rend extrêmement sensibles deux enjeux : les « causes » de l'homosexualité — expliquant, par là, la pérennité des conflits entre essentialisme et constructivisme — et les formes de pratiques sexuelles entre gens du même sexe ne s'insérant pas à l'intérieur d'un schéma « hétérosexuel/homosexuel » (ou sa variation triangulaire « hétérosexuel/bisexual/homosexuel⁶ »). Enfin, dernière constante, la qualification par le mouvement des différentes théories et des différents chercheurs suit le plus souvent la trame d'une légitimation des revendications. Ce point a pour conséquence que toute recherche n'est pas forcément « bonne » ou « mauvaise » pour le mouvement, mais peut être aussi « indifférente ». Il explique aussi l'extrême variabilité du mécanisme de qualification, celui-ci étant non seulement sensible au contexte politique mais aussi à la diversité des priorités dans les différents groupes constituant le mouvement.

À l'intérieur de ce schéma global, le développement d'une épidémie mortelle dont l'un des vecteurs de transmission principal est la voie sexuelle va bien évidemment avoir des conséquences différentes selon les pays. Le cas français paraît alors particulièrement intéressant à analyser. En effet, la France appartient au groupe des pays où le sida est apparu dans un premier temps comme une maladie des homosexuels masculins⁷. L'incidence de la maladie y est l'une des plus importantes parmi les pays industrialisés (avec les États-Unis et la Suisse), et les homosexuels masculins restent le groupe le plus touché. Cela va donner une place primordiale à la lutte contre le sida dans le mouvement homosexuel français. D'autre part, l'apparition de l'épidémie crée une rupture dans le champ scientifique, en renouvelant dans l'immense majorité des cas les chercheurs, les disciplines et les approches travaillant sur la thématique de l'homosexualité.

Nous procéderons alors, dans un premier temps, à une caractérisation des chercheurs travaillant sur la thématique « homosexualité et sida » et nous verrons comment la position de relative faiblesse qu'ils occupent dans le champ scientifique tend à renforcer des stratégies de double légitimité qui rendent d'autant plus sensibles les relations avec le mouvement homosexuel. Dans le même temps, la menace que fait peser le sida sur la santé publique permet pour la première fois en France, à l'État, d'intervenir sur l'itinéraire des différentes associations en accordant des subventions aux différentes formes d'action sociale que celles-ci mènent ; mais en réclamant, en contrepartie, des gages d'efficacité. Les associations sont alors en situation de demande par rapport aux savoirs légitimes que représentent les chercheurs en donnant une importance particulière aux questions relatives à l'évaluation et à la recherche-action, d'une part, et à celles relatives à l'utilité de la recherche, d'autre part.

6. Ceci en considérant à la suite de George Chauncey (CHAUNCEY, 1994) que ce schéma de conceptualisation de la sexualité est relativement récent, qu'il trouve son origine à l'intérieur des classes moyennes d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord, et que même dans ces zones géographiques (qui forment un ensemble politico-économique), son hégémonie s'est imposée progressivement au cours du xx^e siècle et de manière incomplète.

7. Nous ne considérons pas ici les ambiguïtés au niveau des savoirs et des représentations de la question « lesbienne et sida ». Sur ce point cf. RICHARDSON (1989).

Si champ scientifique et mouvement homosexuel apparaissent alors l'un et l'autre comme demandeur l'un par rapport à l'autre, un certain nombre de contradictions se dessinent pourtant. Nous tâcherons alors de saisir les enjeux que révèlent ces contradictions ainsi que les conditions qui permettent dans la pratique de les neutraliser, et ce, dans ce contexte de double demande qui tend à imposer une économie du conflit.

OUTSIDERS EN QUÊTE D'UNE (DOUBLE) LÉGITIMITÉ

Les années 70 avaient été marquées en France par l'émergence (ou le renforcement) de courants prônant une déconstruction des savoirs médicaux et psychiatriques sur l'homosexualité, à l'instar des autres pays occidentaux, et par une production historique sur la sexualité relativement importante, véritable « âge d'or » du constructivisme (Foucault, Veyne, Flandrin...). Cependant, à la différence d'autres pays, l'université ou les grands instituts de recherche ne voient pas en leur sein le développement de structures formalisées d'études de la sexualité ou de l'homosexualité dans le champ des sciences humaines et sociales.

Cette situation n'est pas sans conséquence dans l'histoire de la recherche sur l'homosexualité et le sida. Celle-ci va être marquée par l'engagement d'individus, le plus souvent connus pour des travaux préalables sans grand rapport avec la sexualité (Michael Pollak⁸, Marie-Ange Schiltz⁹, Janine Pierret¹⁰ ou Marcel Calvez¹¹) mais dont les objets — le risque, la maladie, l'identité — permettaient d'envisager la question des homosexuels face au sida comme une thématique de recherche. Ce point sera renforcé en épidémiologie (Antoine Messiah¹²) par la position même de cette discipline entre médecine et sciences sociales et par sa mission de surveillance des phénomènes épidémiques. Enfin, à ces chercheurs s'ajoutent des personnalités qui étaient plus attachées à l'objet sexualité en lui-même, mais qui sont en position plus marginale : leurs carrières sont alors marquées par un engagement militant dans les mouvements de minorités sexuelles, de lutte contre le sida ou centrés autour de la question du genre (Pierre Dutey¹³, Hubert Lisandre¹⁴, Hugues Richard¹⁵, Daniel Welzer-Lang¹⁶), ou se situent hors de France (Lindinalva Laurindo da Silva¹⁷, Rommel Mendès-Leite¹⁸, Neila Mendès-Lopes¹⁹). À ceux-ci s'ajouteront, à partir des années 92-93, une nouvelle génération, souvent liée à un ou plusieurs des chercheurs précédemment cités, et dont la socialisation universitaire est marquée plus

8. Enquête quantitative sociologique sur les homosexuels et le sida par questionnaires diffusés dans la presse gaie. Cf. POLLAK (1988) ; POLLAK et SCHILTZ (1991), principalement.

9. Enquête quantitative sociologique sur les homosexuels et le sida par questionnaires diffusés dans la presse gaie. Cf. SCHILTZ et ADAM (1995), principalement.

10. Enquête qualitative sociologique par entretiens sur les personnes séropositives asymptomatiques. Cf. PIERRET et CARRICABURU (1991) ; CARRICABURU et PIERRET (1992).

11. Enquête qualitative sociologique par entretiens sur la sélection culturelle des risques du sida. Cf. CALVEZ (1992) ; CALVEZ (1995).

12. Enquête quantitative d'épidémiologie et de sciences sociales sur les homosexuels et bisexuels à partir du sous-échantillon de l'analyse du comportement sexuel en France. Cf. MESSIAH et MOURET-FOURME (1993).

13. Recherche anthropologique et linguistique sur l'homophobie. Cf. WELZER-LANG, DUTEY et DORAIS (1994).

14. Enquête de psychologie clinique d'inspiration analytique sur les homosexuels, le *safer-sex*, et l'inconscient. Cf. LISANDRE (1994).

15. Enquête de psychologie clinique sur les jeunes homosexuels. Cf. RICHARD et CHARFE (1994).

16. Recherche anthropologique et linguistique sur l'homophobie. Cf. WELZER-LANG, DUTEY et DORAIS (1994).

17. Collaboratrice sur la première enquête (1985) de Michael Pollak et enquête sur les prostitués masculins parisiens. Cf. LAURINDO DA SILVA (1992).

18. Enquête socio-anthropologique par entretiens semi-directifs, histoires de vie et observation participante sur les homosexuels en France et au Brésil, sur les bisexuels masculins, sur les établissements commerciaux gais, entre autres. Cf. MENDÈS-LEITE (1992) ; MENDÈS-LEITE et DE BUSSCHER (1995) ; MENDÈS-LEITE (1995) ; MENDÈS-LEITE avec DESCHAMPS et PROTH (1995), principalement.

19. Enquête socio-anthropologique par entretiens semi-directifs et observation participante sur les prostitués travestis et leurs clients. Cf. MENDÈS-LOPES (1995).

nettement par l'étude des sexualités (Catherine Deschamps²⁰, Philippe Adam²¹, Christophe Broqua²², Véronique Bouyé²³, Christophe Gentaz²⁴, moi-même²⁵). La caractéristique principale de ces chercheurs est, dans l'immense majorité des cas, leur position professionnelle relativement fragile dans le champ scientifique au moment où ils débute leurs travaux²⁶.

Cette position va alors favoriser de leur part des stratégies de double légitimité, ajoutant à la compétence certifiée des diplômes une reconnaissance par le mouvement. Cette seconde légitimité s'acquiert alors par la publication dans des revues militantes ou de vulgarisation, par la participation à des rencontres associatives, etc. Ainsi, Michael Pollak, Marie-Ange Schiltz, Rommel Mendès-Leite ont publié dans le magazine *Gai-Pied Hebdo* ; la presque totalité de ces chercheurs ont participé à des débats sur la radio Fréquence Gai, au salon de l'Homosocialité²⁷ ou au Centre gai et lesbien... Ces pratiques ont donc renforcé considérablement les zones d'échanges entre champ scientifique et mouvement, et permis aux chercheurs d'influencer directement la mise en place d'actions de santé publique, à commencer par la prévention²⁸. Mais, dans le même temps, elles exacerbent le phénomène de qualification entre « bonne science » et « mauvaise science » de la part du mouvement. Cela peut alors expliquer les luttes symboliques qui ont pu marquer certaines relations. Ainsi, en juin 1994, lors d'une réunion entre scientifiques, intervenants de prévention et représentants des pouvoirs publics centrée sur la prévention dans les lieux commerciaux homosexuels, une chercheuse présentait des données de l'enquête quantitative réalisée auprès des lecteurs de la presse gaie, en analysant le sous-échantillon d'homosexuels masculins déclarant fréquenter les lieux commerciaux. Elle remarquait que cette fréquentation était corrélée à un plus grand nombre de partenaires durant l'année et à une plus forte déclaration de prise de risques. Ce résultat allait provoquer une invective de la part du président de Syndicat national des entreprises gaies (SNEG), structure associative de protection des intérêts communs des entreprises mais aussi relais essentiel pour la prévention dans ces lieux (par exemple, le SNEG réalise diverses actions de prévention, permet l'achat par les établissements de préservatifs à tarif réduit pour leur distribution à la clientèle, etc.). Cet incident aurait pu rester clôt. Cependant, deux mois plus tard, le mensuel gratuit — et donc financé uniquement par la publicité des établissements — *Exit* publiait trois articles — dont un article d'opinion signé par le président du SNEG — qui attaquaient la sociologue et son enquête de manière diffamatoire, puisque rapportant des faits mensongers²⁹. L'un des points importants qu'il nous faut retenir était l'utilisation de la figure d'un autre chercheur, décédé du sida, présenté comme le « bon scientifique » face à elle, la « mauvaise scientifique ». La publication de ces articles — remarquons-le, même si l'on ne peut pas exclure l'hypothèse de la coïncidence — avait lieu quelques jours avant le colloque « Sexualité et sida » organisé par l'ANRS, organisme finançant cette recherche. Cette chercheuse répliqua, deux mois plus tard, par la publication d'un droit de réponse sur une surface identique aux trois articles précédemment cités dans le journal *Exit*. Ces luttes symboliques nous éclairent sur la nature des enjeux : bien plus qu'une simple contestation de résultats d'enquêtes, il s'agissait

20. Enquête socio-anthropologique par entretiens semi-directifs, histoire de vie et observation participante sur les bisexuels masculins et féminins. Cf. MENDÈS-LEITE avec DESCHAMPS et PROTH (1995).

21. Enquête quantitative sociologique sur les homosexuels et le sida par questionnaires diffusés dans la presse gaie. Cf. SCHILTZ et ADAM (1995).

22. Enquête anthropologique sur les rituels de deuil et le deuil homosexuel dans les associations Act-Up et le Patchwork des Noms. Enquête en cours.

23. Enquête socio-anthropologique sur l'association Les Sœurs de la Perpétuelle Indulgence. Enquête en cours.

24. Enquête anthropologique sur l'homophobie. Cf. WELZER-LANG, DUTEY et DORAIS (1994).

25. Enquête historique sur le discours médical de la masturbation, du XVIII^e siècle à nos jours, enquête socio-historique sur la lutte contre le sida en France et sur la médicalisation de l'homosexualité et le sida. Cf. DE BUSSCHER, (1995a) ; DE BUSSCHER et PINELL, (1997).

26. Sur ces 18 chercheurs, 9 (50 %) étaient doctorants au début de leur recherche, 1 (5,56 %) chargé de recherche ou maître de conférences, 1 (5,56 %) directeur de recherche ou professeur.

27. Salon annuel (en théorie) réunissant les associations, les médias et les entreprises homosexuelles.

28. Sur ce point précis, cf. de BUSSCHER (1995b), (1996).

29. *Exit*, n° 8, septembre 1994.

bien d'une part de la légitimité du chercheur qui était contestée. Ce point est d'autant plus important que par cette proximité des chercheurs et des militants, le mouvement est souvent en position d'autoriser la faisabilité de la recherche : ainsi cette étude a utilisé la presse gaie pour diffuser son questionnaire, une autre s'est appuyée en Vendée / Deux-Sèvres et dans la région nantaise, sur les associations locales pour démarrer un réseau d'interviews en boule de neige, un chercheur a structuré son enquête sur la place de l'inconscient dans la mise en œuvre du *safer-sex* à partir des groupes de parole de l'association Santé et plaisir gai, etc. On comprend dès lors comment la perte de légitimité d'un scientifique au niveau du mouvement peut remettre en cause même la prolongation de l'enquête. Cependant, acquérir ou perdre de la légitimité vis-à-vis du mouvement répond à des critères fort différents des éléments discriminants du champ scientifique. Ainsi l'un des articles attaquant cette sociologue précise « [...] Pour [elle] c'est sans doute la source de ses préjugés ; une incompréhension de la sexualité masculine³⁰ [...] ». Ici, c'est le statut même de chercheur de sexe féminin qui est utilisé dans la tentative de disqualification, posant d'emblée le problème dans ces termes : « faut-il être un homme homosexuel pour travailler sur l'homosexualité masculine ? » ; à cette question, le mouvement peut tendre à répondre oui, alors même que le champ scientifique contraint souvent le chercheur à justifier sa « bonne distance » à l'objet d'étude. Le chercheur se trouve alors dans la position d'une gestion paradoxale de sa légitimité, position qui peut tendre d'ailleurs à faire perdurer sa situation d'outsider du champ scientifique.

QUAND L'ÉTAT S'EN MÊLE

Ce renforcement, que nous notions, de l'importance du mécanisme de qualification des chercheurs par le mouvement ne peut cependant pas s'expliquer uniquement par la position professionnelle relativement fragile des individus travaillant sur la thématiques « homosexualité et sida » dans le champ scientifique. L'épidémie de sida a pour effet un certain nombre de modifications importantes pour le mouvement. L'une de ces modifications apparaît, progressivement, dans ses rapports avec les institutions et en particulier l'État. La construction du sida comme enjeu politique durant la période 1986-1988³¹ provoque un engagement croissant de l'État, qui se concrétisera formellement par les créations, en 1989, de trois agences spécialisées dans la recherche sur la maladie (ANRS), dans la prévention et la prise en charge des personnes atteintes (AFLS : Agence française de lutte contre le sida) et dans les questions d'éthique que pose le vih (CNS : Conseil national du sida). Cet engagement massif permet alors la reconnaissance par l'État d'un certain nombre d'associations d'homosexuels qui deviennent autant d'interlocuteurs dans la gestion de l'épidémie (en particulier dans le domaine de la prévention). Ce point, essentiel car touchant directement au financement des associations, va alors produire un déplacement important. Alors que le mécanisme de qualification des chercheurs par le mouvement s'était historiquement construit autour d'une légitimation des revendications, on passe progressivement à une légitimation des pratiques associatives révélant un terrain qui devient dès lors particulièrement sensible : l'évaluation.

De ce point de vue, l'histoire d'une association comme Santé et plaisir gai (SPG) est particulièrement révélatrice de ce déplacement. Fondée en 1988 par une « dissidence douce³² » d'AIDES, elle est centrée sur la critique de la place faite à la prévention dans cette structure, plus particulièrement vis-à-vis de la population homosexuelle. Sa première action notable fut

30. BASQUE (1994 : p. 5).

31. Période correspondant à la première « cohabitation » durant laquelle le président socialiste a dû cohabiter avec une Chambre des députés et un gouvernement de droite. Sur la construction du sida comme enjeu politique en France, cf. FAVRE (1992).

32. Nous utilisons cette expression pour mettre en évidence l'aspect progressif de cette dissidence : les fondateurs de SPG sont restés membres d'AIDES au début de la nouvelle association puis se sont désinvestis progressivement du groupe « généraliste » pour se consacrer de plus en plus à leur fondation. Remarquons que cet aspect « dissident » semble plus fortement perçu à SPG qu'à AIDES même, où les avis sur ce sujet dans les entretiens que nous avons réalisés avec des membres de cette association paraissent plus partagés.

l'organisation de *jack-off parties*, réunions privées où se pratique une sexualité collective entre hommes et où la fellation et la sodomie sont proscrites, celles-ci sont présentées comme facilitant l'adoption et le maintien d'une sexualité sans risques. Cependant, contrairement aux autres groupes organisant de telles réunions en Europe et en Amérique du Nord, les buts de SPG sont plus larges et recourent l'ensemble des pratiques de prévention du sida auprès des homosexuels.

Si nous observons les réseaux créés par cette association, la place des sciences humaines et sociales paraît primordiale : ainsi, une enquête d'évaluation des *jack-off parties* a été réalisée ; les groupes de parole et de créativité furent au centre du dispositif d'une recherche-action sur le *safer-sex* et l'inconscient, et en vue d'élaborer une enquête sur un sous-groupe, des contacts furent établis à deux reprises avec un troisième chercheur (en 1989 et 1992, ces deux projets ont été abandonnés).

Cette utilisation de la recherche par Santé et plaisir gai s'inscrit, premier élément, dans l'ambivalence qui marque les dispositifs d'évaluation. Si le but de celle-ci est bien de mesurer la valeur des pratiques mises en œuvre dans l'association, elle participe dans le même temps à cette valeur : son existence même pouvant être gage de sérieux pour les bailleurs de fonds des associations. Ainsi le rapport Charfe³³ à l'AFLS sur la prévention en direction des gais précise : « Devant l'indigence de ces évaluations, l'Agence a demandé des informations complémentaires à certaines associations et retenu des paiements intermédiaires » (Charfe, 1992 : p. 31). Dans ces conditions, la création de liens entre chercheurs patentés et associations permet de rendre compte du sérieux de l'évaluation — d'autant plus important lorsque les chercheurs ont été reconnus par l'ANRS comme compétents, ce qui est le cas pour SPG — et ainsi de légitimer l'action. Ces possibilités de travail commun, voire d'alliance, entre champ scientifique et mouvement ne sont cependant pas les mêmes pour tous. Elles font de l'espace associatif le terrain privilégié pour les chercheurs en position relativement faible dans le champ scientifique, véritable purgatoire pour ceux qui attendent de pouvoir s'insérer dans les rares postes fixes se libérant d'année en année. Ainsi, réaliste, le rapport de l'atelier *Les études et recherches sur la sexualité, l'homosexualité et le safer-sex* du colloque de Saintes (juin 1992) organisé par l'AFLS précise dans son chapitre intitulé Articulation recherche/travail associatif : « Le rapprochement avec les chercheurs peut se faire par un recours plus important aux universitaires et aux étudiants en maîtrise ou DEA qui constituent une main-d'œuvre intellectuelle demandeuse de sujets et de terrains, gratuite ou peu chère³⁴ » (AFLS, 1993 : p. 31). Cependant, l'évaluation reste malgré tout valorisée par la demande forte de l'État qui a besoin d'assurances sur l'efficacité et l'efficience des actions qu'il finance. La recherche-action, autre terrain de prédilection des chercheurs n'ayant pas de postes fixes, possède un statut différent. Elle peut être chargée, en effet, d'une valeur négative dans le champ scientifique : « Sur le problème de recherche-action, Daniel Welzer-Lang avait dit : "On soumet ces objets et ce qu'on écrit au contrôle des personnes". Qu'est-ce que cela produit, quelle est la validité de ce que cela produit ? », répondait un chercheur, maître de conférences à un autre, simple chargé d'enseignement à l'époque³⁵, lors du colloque « Sexualité et sida » (ANRS, 1995 : p. 185). Cependant, dans les deux cas, le statut de l'expert-évaluateur-chercheur dépendra alors du type de terrain investi, de l'envergure de l'association, des méthodes utilisées. Remarquons, par exemple, que la recherche-action, la forme la plus dévalorisée du travail scientifique, s'attache, dans notre corpus de recherches, aux terrains les plus « sulfureux » (prostitution ou sexe impersonnel). Le statut de la recherche-action positionne les chercheurs s'engageant dans ce type de travail dans une situation d'équilibre. Leur position précaire dans le champ scientifique peut permettre d'envisager comment une collaboration avec l'espace associatif est un capital symbolique (Bourdieu, 1980) non négligeable mais, dans le même temps, ils doivent pouvoir neutraliser

33. Ancien rédacteur en chef du journal *Gai-Pied* devenu chargé de mission vis-à-vis de la prévention homosexuelle au sein de l'AFLS.

34. Souligné par moi.

35. Le premier ne réalisant pas de recherches-actions, l'autre si.

la charge négative attachée au statut de cette forme de recherche. Nous retrouvons finalement par un autre biais la gestion paradoxale de la légitimité du chercheur que nous notions plus haut.

Cependant, l'intervention de l'État, faisant du sida « une grande cause nationale » et reconnaissant le mouvement comme interlocuteur légitime vis-à-vis de la prévention et de l'aide aux personnes atteintes va avoir d'autres conséquences dans le mécanisme de qualification des chercheurs par le mouvement. L'une de ces modifications est l'exacerbation d'un critère d'utilité et d'efficacité directe : la « bonne science » doit, dans ce contexte, produire des savoirs directement réutilisables par l'action sociale des structures de lutte contre la maladie. Cela entraîne une certaine indifférence — plus qu'une réelle disqualification — de toutes les recherches n'apparaissant pas comme directement profitables à la prévention ou à la prise en charge des personnes vivant avec le VIH : ainsi un militant homosexuel de l'association AIDES me déclarait récemment qu'il trouvait que ma place de chercheur travaillant sur l'histoire de la lutte contre le sida était une « position quelque peu contemplative ». Les conséquences de ce principe sont extrêmement importantes. Il tend, *primo*, à une requalification d'un discours médical sur l'homosexualité, principalement par le biais de l'épidémiologie et de la santé publique, et ce, après les années 70, qui ont vu la déconstruction des savoirs médicaux sur la sexualité par les sciences sociales. *Secundo*, il privilégie une science qui place la description et l'analyse des pratiques sexuelles au cœur de son objet. Toutes les autres questions (l'identité socio-sexuelle, le style de vie, la sociabilité, les questions politiques ou juridiques...) ne vont prendre sens que dans leurs relations aux pratiques sexuelles : ainsi, la question de la construction de l'identité sexuelle tend à s'effacer par rapport à une problématique de différence des pratiques du *safer-sex* entre gais, bisexuels et homosexuels non identitaires. C'est bien dans ce cadre que se positionnait l'enquête précédemment citée en mettant en valeur des résultats tels qu'une corrélation entre la fréquentation des établissements commerciaux et la déclaration de prise de risques. Mais, *tertio*, les résultats des recherches ne doivent pas tendre à une remise en cause globale de l'éthique des associations : ainsi, en France, comme dans une majorité de pays d'Europe, le mouvement de lutte contre le sida a fait le choix d'une politique pragmatique cherchant à rendre à moindres risques les pratiques préexistantes, et non à modifier complètement celles-ci. Or, ce résultat d'enquête a été perçu comme inacceptable par certains agents du mouvement car permettant un discours penchant pour une modification importante du style de vie. Enfin, dernier point, le principe d'utilité et d'efficacité tend à un éloignement entre la recherche sur les homosexuels masculins et sur les lesbiennes, qui ne connaît que peu ces transformations liées au sida et qui reste embryonnaire.

Cette question de l'utilité de la recherche qui tend à s'imposer de manière forte dans la lutte contre le sida me paraît l'un des éléments essentiels à l'apparition d'un essentialisme larvé. En effet, lors du colloque « Sexualité et sida », l'un des rapporteurs des diverses recherches financées par cette agence notait un « effet de génération » qui conduisait à une certaine unanimité des chercheurs à considérer la sexualité comme une construction sociale. Cependant, la nécessité de produire des recherches directement appropriables par la prévention tend à des réifications (Berger et Luckmann, 1986) de catégories scientifiques. Le meilleur exemple de ce phénomène est certainement la question de la bisexualité. Ainsi, lors de la récente Analyse du comportement sexuel en France (ACSF³⁶) dirigée par le professeur A. Spira, le volet concernant les personnes ayant des pratiques sexuelles avec d'autres du même sexe fut analysé par un épidémiologiste³⁷. Celui-ci eut la prudence, sachant que son échantillon était défini par des pratiques et non par la déclaration d'une identité socio-sexuelle, de définir des « pôles d'activités sexuelles », notion finalement assez proche de l'échelle hétéro/homosexuel de Kinsey (Kinsey *et al.*, 1948). Cependant, lorsque cette étude fut utilisée par le professeur Montagnier³⁸, chargé par le gouvernement Balladur d'un rapport sur l'état des lieux de la lutte contre

36. Enquête quantitative en population générale à partir d'un échantillon représentatif de 20 000 individus.

37. Cf. MESSIAH, Antoine et MOURET-FOURME, Emmanuelle (1993).

38. Virologiste de l'Institut Pasteur codécouvreur du virus du sida.

l'épidémie en France, cette notion disparaissait au profit d'une dichotomie entre homosexuels et bisexuels ; et ce, sans qu'aucune tentative de compréhension de ce que recouvrait la notion de « bisexuel » ait été faite³⁹. Et si le professeur Montagnier reste un personnage extérieur au champ des sciences sociales, on peut observer, cependant, ce phénomène d'essentialisme larvé — car ne se revendiquant pas comme tel — dans nombre de recherches épidémiologiques ou sociologiques qui ont exclu de leur champ d'investigation tout objet autre que les pratiques sexuelles. Or cette exclusion est souvent la conséquence du principe « d'utilité » directe.

LE MOUVEMENT : ÉLITE ÉCLAIRÉE DES MASSES HOMOSEXUELLES ?

La reconnaissance du mouvement comme interlocuteur de l'État pose, cependant, un certain nombre d'autres questions qui vont intervenir dans les liens entre champ scientifique et mouvement. Notre hypothèse centrale est alors que l'État, dans une situation où il se doit d'agir — en raison de la pression politique qu'exerce la médiatisation du sida dans la scène publique —, ne peut reconnaître un mouvement social comme interlocuteur légitime que si ce dernier paraît posséder une certaine représentativité. Ainsi, en 1995, lors d'une réunion relativement conflictuelle avec le groupe de prévention gaie et lesbienne du pôle de Haute-Savoie de l'association AIDES, la Direction départementale d'action sanitaire et sociale (DDASS) réclama l'établissement d'un questionnaire ouvert pour savoir ce que désiraient « réellement » les homosexuels du département en matière de prévention du sida, mettant ainsi en cause à la fois les revendications et les pratiques de l'association en s'appuyant sur une mise en doute de la représentativité de ce groupe⁴⁰. Cette notion de représentativité — qui, dans le cas d'une population « où le critère distinctif en question est sujet à interprétation et où rien ne permet d'assurer que ce critère distinctif procure à la population désignée une quelconque homogénéité » (Pollak, 1987 : p. 20) ne peut être que partielle — est essentielle car elle permet à l'État de montrer son action (non sans mal d'ailleurs) en justifiant d'avoir identifié et aidé les « bons interlocuteurs ».

Acquérir et conserver la position de « bons interlocuteurs » est vital pour les différentes composantes du mouvement tant à un niveau financier que symbolique. Cette représentativité du mouvement, dans le cas de la prévention du sida — doit, dans une situation où il ne serait guère possible de faire des élections à l'instar des élections professionnelles pour les syndicats — se définir, au minimum, par un accès privilégié à des populations ciblées. De cette situation découle alors toute une série d'enjeux quand les regards des associations, des scientifiques et de l'État se portent sur des populations qualifiées de « bisexuelles », d'« hommes entre eux⁴¹ », de « jeunes homosexuels⁴² » mais aussi sur les cas plus particuliers des travestis/transsexuels, de leurs compagnons, et des prostitués masculins. Dans le même temps, ces populations vont être particulièrement mises en relief par l'épidémiologie de la maladie.

L'interrogation sur ces diverses populations met le mouvement à l'épreuve d'une distance sociale vis-à-vis d'individus qui entrent difficilement dans le cadre du paradigme « hétérosexuel/homosexuel », issus des classes moyennes occidentales d'Europe et d'Amérique du Nord. Cependant, cette difficulté à franchir cette distance sociale va varier selon les groupes. Elle apparaîtra de manière plus faible dans les groupes « généralistes » de lutte contre le sida, où les homosexuels masculins sont présents en forte proportion, mais qui ont un peu plus l'habitude de franchir une telle distance, ce depuis la prise en compte d'autres populations touchées par la maladie (migrants, toxicomanes) qui se caractérisent par un éloignement social similaire. Elle sera plus forte dans les groupes « identitaires » s'attachant à une prévention par le groupe des pairs.

39. Cf. MONTAGNIER, Luc *et al.* (1993).

40. Ce fait est issu de notre travail ethnographique sur AIDES — pôle de Haute-Savoie —, enquête en cours actuellement.

41. Expression utilisée comme traduction de l'anglais « men who have sex with men ».

42. Sur la notion de jeunesse dans la lutte contre le sida, Cf. THIAUDIÈRE, (1993), (1994).

Un certain nombre de stratégies vont alors se mettre en place dans les différents groupes pour contourner cette difficulté :

1) Le tout « communautaire » : cette stratégie va tendre à appliquer la notion de « communauté » à chaque groupe et à essayer de présenter des « bons interlocuteurs » à l'État pour chacun. Ainsi, dans un entretien avec un volontaire de l'association AIDES, celui-ci dit mal connaître la « communauté hémophile », supposant d'emblée son existence. Cette stratégie place alors la définition même du terme « communauté » en termes d'enjeux entre le mouvement et le champ scientifique. La discussion de cette définition est un point sensible. En effet, les différents agents pourront s'accorder sur la difficulté de parler de « communauté travestie », par exemple, mais implicitement cet accord peut impliquer la remise en cause de l'existence d'une « communauté homosexuelle » en France.

2) La « visibilité homosexuelle » (et éventuellement bisexuelle) : cette stratégie part du principe que ces « hommes entre eux » ne s'identifiant ni comme homosexuels, ni comme bisexuels sont des homosexuels qui, pour des raisons socio-économiques ou culturelles, n'ont pas pu faire leur « coming-out⁴³ ». Le mouvement peut alors se présenter comme un dispositif pédagogique qui peut permettre à ces personnes par une visibilité accrue dans la société, de franchir le pas de l'auto-identification, et par conséquent, de s'intégrer dans les dispositifs « communautaires » de prévention. Dans cette logique, la thématique des « jeunes homosexuels », ainsi que celle des migrants⁴⁴, prennent des résonances particulières, interrogeant tant le processus de socialisation que les modèles identificatoires et la notion d'identité socio-sexuelle.

3) La question du nombre : le problème étant alors de pouvoir quantifier les homosexuels identitaires, d'une part, et les autres hommes ayant des pratiques sexuelles avec des personnes de même sexe, sans pour autant développer une identité sociale à partir de ces pratiques, d'autre part. L'enjeu majeur est le ratio entre ces deux nombres qui dans une perspective purement quantitative — perspective à laquelle un État bureaucratique peut être sensible — peut remettre en cause une notion de légitimité. Par contre, si cet *ratio* est déséquilibré au profit de la population « identitaire », les cadres de réflexion peuvent alors s'inscrire dans un schéma où ce groupe se constituerait en un « centre » et où les autres populations relèveraient de « périphéries » par rapport à ce centre ; « périphéries » où l'âge (« jeunes homosexuels »), l'origine ethnique (migrants), ou simplement une certaine désocialisation — qui n'est jamais qu'une désocialisation par rapport aux institutions sub-culturelles ou plus directement associatives — (les « hommes entre eux ») — sont les marqueurs d'une liminarité (Turner, 1969) zone du « floue » et de l'« insaisissable » (Thiaudière, 1994). Alors, la légitimité du mouvement n'est guère menacée.

Les contradictions et les conflits entre champ scientifique et mouvement dont sont porteuses les stratégies que nous venons de décrire sont bien évidemment de l'ordre de la potentialité. Elles sont le produit direct d'une

« totalisation [...] qui doit son efficacité scientifique à l'effet de synchronisation qu'[elle] produit en permettant [...] de voir dans le même instant des faits qui n'existent que dans la succession et de faire apparaître ainsi des relations (et, entre autres choses des contradictions) autrement imperceptibles. »

(Bourdieu, 1980 : p. 138). Non que ce schéma auquel nous avons procédé n'ait aucune valeur descriptive, mais la logique qui le sous-tend, et qui est celle de l'observateur, est le résultat « de la transformation que ces jeux d'écriture théorique font subir à la logique pratique par le simple fait de l'explication. » (Bourdieu, 1980 : p. 156). L'écart entre ces zones de contradictions que nous décrivions et qui n'ont de valeur que virtuelle, et les différents conflits qui vont s'exprimer

43. « Sortie du placard », en français.

44. En France, principalement des migrants d'Afrique du Nord, dont la culture des sexualités (MENDÈS-LEITE, 1994) à l'instar de l'Amérique latine (FRY et MACRAE, 1983, MENDÈS-LEITE, 1993) ou de la culture populaire new-yorkaise du début du xx^e siècle (CHAUNCEY, 1994) se calque plus sur un système de hiérarchie des genres que sur le paradigme « hétérosexuel/homosexuel ».

dans le monde social s'inscrit alors dans une logique de la pratique des différents agents dont l'un des principaux ressorts semble être l'économie du conflit ouvert. Il n'apparaîtra qu'en dernière instance, dans des événements caractérisés par la présence physique simultanée des agents dans un lieu précis, où l'enjeu est directement mis à jour dans les discussions, et ce, en présence de témoins qui peuvent être les garants des différentes formes de légitimité — les représentants de l'État en premier lieu. Alors, et seulement alors, les contradictions que nous avons notées pourront prendre les traits d'un conflit qui, dans un État policé, s'exprimera au travers de formes de violence symbolique. Ces conditions rendent compte, par exemple, de la manière dont s'est déroulé le conflit que nous mentionnions plus haut.

Dans les situations autres, différents types de neutralisation permettent soit de nier les contradictions, soit d'éluder les enjeux qui les sous-tendent (permettant alors le constat d'un désaccord qui ne prête pas à conséquence), soit de les maintenir dans l'ordre du conflit « à mot couvert ». Ces trois aspects ne sont pas exclusifs les uns des autres et peuvent coexister.

Prenons un premier exemple au travers de la notion de communauté. Ainsi, la notion de communauté homosexuelle est l'objet d'opinions assez diverses tant dans le mouvement que dans le champ scientifique. Si, pour certaines associations, son existence ne fait pas de doute — ce qui s'exprimera par des discours tranchés de type « notre action auprès de notre communauté » rejetant alors toute interrogation sur cette notion —, pour d'autres groupes, ce concept prend la valeur d'une étape à venir — la communauté étant alors toujours une communauté en devenir ; enfin pour certains, ce concept renvoie à une réalité anglo-saxonne (voire américaine) qui n'est pas de mise dans les pays latins et qui ne doit surtout pas le devenir, considérant ce modèle comme un repoussoir (Minella et Angelotti, 1996). De la même manière, dans le champ scientifique, la variété des différentes définitions que l'on peut donner à ce concept (Boudon et Bourricaud, 1994) permet un continuum allant de certains chercheurs qui peuvent parler de communauté homosexuelle en Bretagne — définissant celle-ci *a minima* par l'existence d'un embryon de sub-culture commerciale et de réseaux de sociabilité (Calvez, 1995) — à d'autres qui réfutent cette notion en raison des traditions « intégrationnistes » (opposées à « communautariste ») de l'État français. Cette fragmentation des définitions, des opinions, et de la valeur donnée à la notion de communauté permet ainsi la négation des contradictions : là où certains voient une communauté, d'autres parlent d'une sub-culture ou d'un « milieu », ce qui permet finalement à chacun de s'entendre en reconnaissant qu'ils n'utilisent pas les mêmes mots mais que finalement ils désignent les mêmes choses, renvoyant les contradictions potentielles au flottement des signifiants. Elle permet aussi d'éluder les enjeux : devant cette profusion de définitions, il devient vain de vouloir mettre la légitimité du mouvement en jeu, alors même que « les scientifiques ne s'accordent pas ».

Éluder les enjeux est aussi une question de circonstances : ainsi, lors d'un débat se déroulant au Centre gai et lesbien en 1995 concernant la bisexualité, deux opinions opposées s'exprimèrent au sujet de la question de la prévention du sida vis-à-vis des hommes d'origine maghrébine ayant des rapports sexuels avec d'autres hommes sans pour autant se considérer comme homosexuels. Pour le représentant de l'association Act-Up Paris, ces hommes étaient des homosexuels qui, en raison de leur culture, ne pouvaient pas le reconnaître. La mission du mouvement était alors de les amener à s'auto-identifier comme homosexuels pour pouvoir avoir ainsi accès à la prévention. À l'inverse, un socio-anthropologue marqua son désaccord, en expliquant que les normes de comportement d'Afrique du Nord étaient différentes de celles des pays occidentaux, et qu'il convenait d'adapter la prévention sans pour autant chercher à ce que ces migrants se définissent comme homosexuels. Cette opposition n'a eu comme conséquence que le constat d'un « désaccord » n'engageant en rien une « hostilité » ou un « conflit ». Cela nous paraît directement lié aux circonstances de cette opposition : dans un débat qui se déroulait sans représentation officielle d'éventuels bailleurs de fonds, et où les deux agents en désaccord n'avaient pas d'intérêts directs (tels qu'une subvention de prévention ou un budget de recherche) par rapport à cette question, ils étaient à même de dédramatiser les conséquences de cette divergence, sans mettre en valeur les contradictions de fond dont elle procédait au niveau de la notion d'identité socio-sexuelle.

Enfin, la question du ratio entre homosexuels identitaires et « hommes entre eux » nous permet d'appréhender la troisième forme de neutralisation que nous décrivions : le conflit « à mots couverts ». En effet, les enquêtes quantitatives sur « homosexualité et sida » répétées annuellement entre 1985 et 1993 permettaient d'étayer le modèle centre (homosexuels identitaires) vs. périphérie (hommes entre eux, jeunes homosexuels...). Malgré l'insistance de ses auteurs sur l'aspect non représentatif de cette enquête, dû à la nature du support de diffusion (la presse gaie), celle-ci permettait une réassurance pour certains agents du mouvement en chiffrant la première population autour de 80 % et la seconde (qui de surcroît est hétérogène) autour de 20 %. L'étude de la population ayant des pratiques avec des gens de leur sexe dans le cadre de l'ACSF modifia sensiblement cet état de fait. Réalisée à partir d'un échantillon de 20 000 personnes représentatif de la population vivant en France, cette enquête permettait, entre autres, de mesurer le pourcentage d'individus déclarant des pratiques sexuelles avec des personnes du même sexe au cours de la vie, au cours des 5 dernières années et au cours des 12 derniers mois. Par contre, aucune question n'était basée sur la déclaration de l'identité socio-sexuelle des répondants (question de type « êtes-vous hétéro, bi, homosexuel ? »). Les résultats indiquèrent alors une proportion de 1,4 % d'homosexuels exclusifs⁴⁵ contre 3,96 % de « bisexuels »⁴⁶ parmi la population vivant en France, en prenant les données « au cours de la vie ». Ces chiffres, malgré le fait qu'ils soient basés sur la déclaration de pratiques et non d'une identité, permettaient alors de penser les populations « périphériques » comme fortement majoritaires. Ces chiffres ont été perçus comme scandaleux par un certain nombre d'agents du mouvement. Dans le même temps, le conflit ouvert paraissait difficile, principalement en raison du prestige scientifique de cette enquête — qui de surcroît reste l'unique étude pouvant réclamer son échantillon comme représentatif. C'est alors un conflit « à mot couverts » qui est engagé où, au travers des différents échanges entre les agents du mouvement, ces résultats sont attaqués d'une manière plus ou moins outrée, allant de l'argumentation à la simple dénonciation sans que pour autant le chercheur ne soit interpellé directement.

Ces trois formes de neutralisation permettent alors l'économie du conflit direct face à une majorité de contradictions potentielles entre le mouvement et le champ scientifique. La question de la représentativité du mouvement est alors le plus souvent ignorée.

Les dynamiques que nous venons de décrire (de qualification et de disqualification des travaux sur la question de l'homosexualité et du sida), et les enjeux de double légitimité pour les chercheurs et de représentativité pour le mouvement nous apparaissent essentielles à la compréhension de la construction de la lutte contre le sida en France. Cependant, si notre article s'est appuyé sur un terrain national, il nous semble que cette orientation de recherche peut être adaptée à un grand nombre de pays. Elle permet, en effet, d'appréhender aussi bien des questions relatives au statut de l'aide à la recherche dans l'espace associatif de lutte contre le sida que de comprendre les spécificités de la construction des discours de prévention. Mais elle peut interroger aussi la longue durée, permettant, d'une manière fine, d'appréhender le rôle des différentes disciplines scientifiques dans la construction de l'homosexualité masculine moderne et dans la constitution des homosexuels comme groupe social. Le fait que le sida soit porteur d'un certain nombre de transformations dans cette dynamique sociale peut alors nous faire envisager d'une manière différente l'impact de la maladie sur le mouvement homosexuel, en particulier au travers de ses relations aux institutions.

Pierre-Olivier de BUSSCHER
I.N.S.E.R.M. U 158
Hôpital des enfants malades
149, rue de Sèvres
75743 Paris Cedex 15, France

45. Individus n'ayant que des rapports sexuels avec une personne de même sexe.

46. Individus ayant eu au moins un rapport sexuel avec l'un et l'autre sexe.

RÉSUMÉ

Cette article analyse les relations entre le champ scientifique et le mouvement homosexuel au temps du sida. Il montre dans un premier temps comment ces rapports sont le fruit d'une histoire qui a amené le mouvement, depuis sa naissance, à tenter de qualifier ou disqualifier différentes théories et différents chercheurs. Ensuite, il analyse les enjeux relatifs à ces relations, en France, au temps du sida. Deux enjeux apparaissent comme majeurs : la construction d'une double légitimité des chercheurs et la représentativité du mouvement.

SUMMARY

This paper analyses the relationships between scientific research and the homosexual movement in the context of AIDS. It demonstrates first how these relationships are the result of a history which, from its beginnings, brought the movement to attempt to qualify or disqualify different theories and researchers in the field. The issues which have grown up around these relationships in France within the context of AIDS are then examined. Two of these issues appear to be of major importance: the construction of a dual legitimacy for researchers and the representativeness of the movement.

RESUMEN

Este artículo analiza las relaciones entre el campo científico y el movimiento homosexual en la era del sida. En primer lugar, se muestra como estas relaciones son el fruto de una historia que llevó al movimiento, desde su nacimiento, a intentar calificar o descalificar distintas teorías y distintos investigadores. Luego se analizan los elementos que están en juego con respecto a estas relaciones en Francia en la era del sida. Dos de estos elementos se presentan como los más importantes : la construcción de una doble legitimidad de los investigadores y la representatividad del movimiento.

BIBLIOGRAPHIE

- AFLS (1993), *Hommes entre eux (Saintes, juin 1992) : première rencontre des acteurs de prévention. Entre gens (2)*, Vanves, Agence française de lutte contre le sida.
- ANRS (1995), *Sexualité et sida. Recherches en sciences sociales*, Paris, Agence nationale de recherches sur le sida.
- BASQUE, Pascal-Abel (1994), « Le poids des préjugés », *Exit*, n° 8, septembre, p. 2.
- BERGER, Peter et LUCKMANN, Thomas (1986), *La construction sociale de la réalité*, Paris, Méridiens-Klincksieck.
- BOLTANSKI, Luc (1990), *L'Amour et la Justice comme compétence*, Paris, Métailié.
- BOUDON, Raymond et BOURRICAUD, François (1994), *Dictionnaire critique de la Sociologie*, Paris, PUF.
- BOURDIEU, Pierre (1980), *Le sens pratique*, Paris, Éditions de Minuit.
- BULLOUGH, Vern L. (1994), « The development of sexuality in the USA in the early twentieth century », in R. Porter et M. Teich, *Sexual knowledge, Sexual science*, Cambridge, Cambridge University Press, pp. 303-322.
- CALVEZ, Marcel (1992), *La sélection culturelle des risques du sida*, Paris, Rapport ANRS.
- CALVEZ, Marcel (1995), « Perception of risks, definition of interest and commitment to a community : a cultural approach », in D. Friedrich and W. Heckmann, *Aids in Europe — The Behavioural aspect. Determinants of behaviour change*, vol. 4, Berlin, Éditions Sigma, pp. 39-48.
- CARRICABURU, Danièle et PIERRET, Janine (1992), *Vie quotidienne et recompositions identitaires autour de la séro-positivité*, Paris, Rapport ANRS.
- CHARFE, Yves (1992), *Évaluation de la prévention en direction des gais*, Paris, Rapport Adresse / AFLS.
- CHAUNCEY, George (1994), *Gay New York. Gender, Urban Culture and the Making of the Gay Male World. 1890-1940*, New York, Basic Books.
- DE BUSSCHER, Pierre-Olivier (1995a), « La crise anti-onanisme et ses conséquences : émergence et reflux d'un savoir médical », *Quel Corps ? Imaginaires sexuels*, n° 50-51-52, pp. 214-222.
- DE BUSSCHER, Pierre-Olivier (1995b), « The development of safer sex as an ideology in France (1989-1994) », in D. Friedrich and W. Heckmann, *Aids in Europe — The Behavioural aspect. Frameworks of behaviour modification*, vol. 3, Berlin, Éditions Sigma, pp. 185-192.
- DE BUSSCHER, Pierre-Olivier (1996), « L'association Santé et Plaisir Gai et la construction du safer sex en France (1988-1994) », in ANRS, *Les homosexuels face au sida. Rationalités et gestions des risques*, Paris, ANRS.
- DE BUSSCHER, Pierre-Olivier et PINELL, Patrice (1997), « La naissance de la lutte contre le sida en France. 1981-1988 », article soumis pour publication.
- FAVRE, Pierre (direction) (1992), *Sida et Politique. Les premiers affrontements (1981-1987)*, Paris, L'Harmattan.
- FOUCAULT, Michel (1969), *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard.
- FRY, Peter et MACRAE, Edward (1983), *O que é homossexualidade*, São Paulo, Editora brasiliense.
- KINSEY, Alfred, POMEROY, Wardell et MARTIN, Clyde (1948), *Le comportement sexuel de l'homme*, Paris, Éditions du Pavois.
- LANTÉRI-LAURA, Georges (1979), *Lecture des perversions. Histoire de leur appropriation médicale*, Paris, Masson.
- LAURINDO DA SILVA, Lindinalva (1992), *Prostitution masculine et prévention du vih à Paris*, Paris, Rapport ANRS/ AFLS.
- LHOMOND, Brigitte (1990), « Un, deux, trois sexes : l'homosexualité comme mélange », in GREH *et al.*, *Homosexualité et Lesbianisme. Mythes, mémoires et historiographies*, Lille, Cahiers GKC.
- LISANDRE, Hubert (1994), *Les homosexuels et le safer-sex, contribution psychanalytique à la prévention du sida*, Paris, Rapport ANRS.

- MENDÈS-LEITE, Rommel (1992), « Pratiques à risques : les fictions dangereuses », *Le Journal du sida*, n° 42, pp. 44-45.
- MENDÈS-LEITE, Rommel (1993), « Des vicissitudes d'être un authentique macho », *Les cahiers de l'imaginaire*, n° 9, pp. 23-38.
- MENDÈS-LEITE, Rommel (1994), « Le sida et la (re)construction de l'imaginaire social des sexualités », in S. Guth, *L'insertion sociale*, Paris, L'Harmattan, pp. 143-156.
- MENDÈS-LEITE, Rommel (1995), « Identité et altérité : protections imaginaires et symboliques face au sida », *Gradhiva. Revue d'Histoire et d'Archives de l'Anthropologie*, n° 18, pp. 93-103.
- MENDÈS-LEITE, Rommel avec DESCHAMPS, Catherine et PROTH, Bruno (1995), *De quelques esthétiques du plaisir. Les bisexualités masculines et l'épreuve du sida*, Paris, Rapport division générale de la santé / Ensemble Contre le Sida.
- MENDÈS-LEITE, Rommel et DE BUSSCHER, Pierre-Olivier (1995), *Microgéographie « sexographique » des back-rooms parisiennes : appropriation de l'espace et gestion de la sexualité face au vih*, Rapport AFLS.
- MENDÈS-LOPES Neila Cristina (1995), « The transvestite, the woman, and the client : a socio-anthropological approach of transvestite prostitution. A discussion about the transvestite sex workers and clients' relationship », in D. Friedrich and W. Heckmann, *Aids in Europe — The Behavioural aspect. Risk Behaviour and its determinants*, vol. 2, Berlin, Éditions Sigma, pp. 247-256.
- MESSIAH, Antoine et MOURET-FOURME, Emmanuelle (1993), « Homosexualité, bisexualité : éléments de socio-biographie sexuelle », *Population*, 48^e année, n° 5, pp. 1353-1380.
- MINELLA, Alain-Gilles et ANGELOTTI, Philippe (1996), *Généralités gay*, Paris, Éditions du Rocher.
- MONTAGNIER, Luc *et al.* (1993), *Le sida et la société française. Rapport au Premier ministre*, Paris, La documentation française.
- PIERRET, Janine et CARRICABURU, Danièle (1991), « Séropositivité et reconstruction du passé homosexuel » in M. Pollak, R. Mendès-Leite et J. Van Dem Borghe, *Homosexualités et sida*, Lille, Cahiers GKC, pp. 165-179.
- POLLAK, Michael (1987) « Pour un inventaire », *Cahiers de l'Institut d'histoire du temps présent. Questions à l'histoire orale*, n° 4, pp. 11-32.
- POLLAK, Michael (1988), *Les homosexuels et le sida. Sociologie d'une épidémie*, Paris, Métailié.
- POLLAK, Michael et SCHILTZ, Marie-Ange (1991), *Six années d'enquête sur les homo- et bisexuels masculins face au sida. Livre des données*, Paris, Rapport ANRS.
- RICHARD Hugues et CHARFE Yves (1994), *Les jeunes hommes attirés par des relations sexuelles avec des hommes du même sexe*, Paris, Rapport ANRS.
- RICHARDSON, Diane (1989), *Women and the AIDS Crisis*, Londres, Pandora Press.
- SCHILTZ Marie-Ange et ADAM Philippe (1995), *Les homosexuels masculins face au sida : Enquête 1993*, Paris, Rapport ANRS.
- THIAUDIÈRE Claude (1993), « La sexualité entre deux mondes : les approches de la prévention du sida », *Sociétés. Sexualités et sida*, n° 39, pp. 65-74.
- THIAUDIÈRE Claude (1994), *La prévention du sida et les usages sociaux de la jeunesse. Le déclin de la promotion sociale*, Paris, thèse de doctorat, Université de Paris VIII.
- TURNER Victor (1969), *The ritual process*, New York, Ithaca.
- WELZER-LANG, Daniel, DUTEY, Pierre et DORAIS, Michel (direction) (1994), *La peur de l'autre en soi, du sexisme à l'homophobie*, Montréal, VLB éditeur.